



**JOURNANS**

MAIRIE

01250 JOURNANS

Journans, le 25 septembre 2017

## **COMPTE-RENDU** **DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 21 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-un septembre, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de JOURNANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard SEYZERIAT, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11  
Nombre de présents : 10

### **Étaient présents :**

Mesdames Farida BALLEET, Judicaëlle CEVASCO, Marie-Pierre CORDENOZ et Sylvie CHARVENET.  
Messieurs Jacques VERMEULIN, André TONNELIER, Denis DARMEDRU, Georges PUVILLAN, Jean-Claude BALLEET.

**Excusé :** Olivier AUDUC

**Secrétaire de séance :** Madame Judicaëlle CEVASCO

L'ordre du jour est abordé.

**PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE :** adopté à l'unanimité

### **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de modifier l'ordre du jour :

Ajout des questions suivantes :

- Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
- Fonds de solidarité logement
- ONF : validation des propositions d'achat du bois d'œuvre
- Validation du devis concernant l'abattage de 2 frênes chemin des Varilles.

### **CIMETIERE COMMUNAL : AGRANDISSEMENT**

**Maîtrise d'œuvre :**

Suite à la consultation lancée par l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'agrandissement du cimetière communal, un seul bureau a répondu.

**Mission de maîtrise d'œuvre :** AVP – PRO – ACT – VISA – DET - AOR

Montant estimatif des travaux : 100 000 € H.T.

Infratech : 6,5 % de travaux H.T soit 6 500 € H.T.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de retenir Infratech pour la mission de maîtrise d'œuvre.

### **Demande de subvention :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'estimation de l'avant-projet définitif, effectué par Infratech, concernant l'agrandissement du cimetière communal.

Il indique que ces travaux peuvent être subventionnés par la préfecture de l'Ain au titre de la DETR. Le Conseil après en avoir délibéré, approuve le projet présenté et charge Monsieur le Maire d'établir le dossier de demande de subvention auprès de la préfecture de l'Ain.

### **REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - RDOP**

Le SIAE nous a adressé un courrier, concernant le contrôle et le recouvrement de la RDOP provisoire. Il se propose de se substituer à la commune pour cette démarche. Cette démarche est assurée gracieusement par le SIEA.

Le conseil valide la proposition du SIEA.

### **DYNACITÉ : garantie financière**

Dynacité va inscrire le dernier locatif de 6 logements pour l'année 2018 lors de la conférence logement organisée par le Conseil départemental qui se déroulera en septembre ou en octobre 2017.

Pour le financement de cette opération des emprunts vont être contractés auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Un prêt locatif à usage social (PLUS) et un prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) seront demandés.

Conformément à la procédure mise en œuvre par cet organisme et le Conseil départemental de l'Ain, le remboursement de ces emprunts doit être garanti à hauteur de 20 % par la commune de Journans.

Le conseil donne son accord de principe sur la garantie des emprunts à hauteur de 20 %.

### **ATLAS DE LA BIODIVERSITE**

Le conseil valide le plan d'action communal pour la biodiversité présenté.

Un atelier pelotes de réjection aura lieu le 9 octobre prochain à 18 heures à la salle communale. Toute personne intéressée par cet atelier sera la bienvenue.

### **COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)**

Monsieur le Maire présente au conseil le rapport de la CLECT qui s'est réunie le 15 septembre dernier afin de fixer le montant des charges qui reviendront à la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse dans le cadre du transfert des zones d'activité économique (ZAE) en application de la loi NOTRe.

Une méthode d'évaluation dérogatoire portant sur l'intégration dans l'attribution de compensation d'éléments relatifs au FPIC et à la DSC a également été proposée. Ne s'agissant pas d'un transfert de charge, seule une fixation libre de l'attribution de compensation (AC) peut s'envisager dans ce cas.

Ces deux points ont donné lieu à un rapport adopté à la majorité de la commission ce qui permet désormais d'enclencher le processus délibératif qui aboutira à la fixation définitive par le conseil communautaire des attributions de compensation pour l'exercice 2017.

Le conseil après en avoir délibéré valide le rapport de la CLECT par 9 voix pour et 1 abstention.

### **FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT**

Le maire rappelle au conseil que lors de la validation du budget primitif 2017, avait été inscrite la somme de la contribution au FSL. Pour pouvoir verser cette contribution le conseil doit entériner cette décision par une délibération.

Le conseil après en avoir délibéré décide de participer au fonds de solidarité pour le logement, au titre de l'année 2017, sur la base de 0,30 € par habitant soit 369 habitants x 0.30 € = 110,70 €.

### **ONF :**

Concernant le bois extrait de la forêt suite à l'ouragan du mois de mai, l'ONF a adressé les propositions commerciales suivantes :

Lot de 9 chênes (22,10 m<sup>3</sup>) : L.B.S.A. de Viriat pour un montant de 3 400 € TTC

Lot acacias et châtaigniers : SIBC pour un montant de 1 412 € TTC

Le conseil valide la vente de ces lots et donne pouvoir au maire pour vendre les acacias situés sur la

plateforme chemin des Montagnardes.

### **CHEMIN DES VARILLES :**

Le maire donne lecture du devis concernant le démontage et l'abattage de 2 frênes situés chemin des Varilles au niveau de la propriété de Monsieur AUGRAS.

Le conseil après en avoir délibéré valide le devis de Laurent Dupupet, grimpeur, élagueur paysagiste pour un montant de 853 € H.T. soit 1 023,60 TTC.

### **URBANISME**

DP 001 197 17 D 0007 – DELAYE Florent – Création d'une clôture - 61, montée de Saint-Valérien – non opposition le 14 septembre 2017.

DP 001 197 17 D 0008 – CAPEL Alexandre – Construction d'un garage - 116, chemin des Grandes-Vignes – dossier envoyé à CA3B pour instruction.

### **QUESTIONS DIVERSES**

**Ouragan IRMA** : de nombreuses demandes d'aides nous parviennent, le budget de la commune étant très serré, le conseil ne donnera pas de suite favorable.

**Repas CCAS** : une proposition pour une représentation théâtre de la troupe de Druillat est faite à la commune. Avant de donner une réponse, la commission se réunira le jeudi 5 octobre 2017 pour en discuter.

**Bourg traiteur** : Bourg traiteur lance une newsletter, elle sera mise en ligne sur notre site.

**Commission communication** : la première réunion pour l'élaboration de la feuillette 2018 aura lieu le jeudi 5 octobre 2017 à 20h30.

**Monuments aux morts** : nettoyage du monument le lundi 9 octobre 2017, rendez-vous en mairie à 8h30.

**Camping** : La machine à laver du camping a été volée. Une réflexion est menée pour refaire les douches des sanitaires.

**Chant** : l'atelier chant, dirigé par Mathilde Lagrange, reprend le mercredi 27 septembre à 20 h 15 à la salle communale.

Le maire lève la séance à 23 heures.

Le maire,

Gérard SEYZÉRIAT